FONDS DÉMARRAGE ET PRÉDÉMARRAGE

Objectifs

- Encourager les promoteurs en devenir à analyser des projets dans les secteurs économiques pouvant diversifier l'économie du territoire.
- Faciliter l'émergence de projets novateurs nécessitant une analyse approfondie du marché, de la technologie et des méthodes de production ou autres pour confirmer la faisabilité d'un projet.
- Aider financièrement les promoteurs à démarrer leur propre entreprise.

Clientèles admissibles

- Organisme à but non lucratif (OBNL);
- Coopérative;
- Entreprise privée;
- Entreprise d'économie sociale;
- Les personnes souhaitant démarrer une entreprise.

Dépenses admissibles

- Étude (de marché, financière, technique, impact économique);
- Plan marketing initial;
- Mission d'envergure nationale et internationale (pour le secteur agroalimentaire seulement permis au Québec ou hors Québec);
- Préfaisabilité;
- Brevet et démarche entourant le brevet;
- Développement de l'image de marque;
- Fonds de roulement de la 1re année;
- Immobilisations en lien avec les priorités du territoire et qui ont un effet structurant.